

Orléans, le 24 août 2015

**Éric MICHON**  
**IA-IPR Education Musicale**

à

**Mesdames et Messieurs les Professeurs**  
**d'Éducation Musicale et de Chant Choral**

Chers collègues,

Je tiens d'emblée à saluer l'arrivée des seize professeurs titulaires qui intègrent à cette rentrée l'académie d'Orléans-Tours ; certains d'entre eux ne seront pas dépayés puisqu'ils en sont originaires et y ont effectué leur année de formation initiale, parfois même très récemment. Huit collègues stagiaires, lauréats du CAPES, seront également parmi nous cette année pour poursuivre leur apprentissage du métier ; je ne doute pas qu'ils seront bien accueillis, en premier lieu par leurs tuteurs, et les félicite pour leur brillante réussite au concours.

### **La réforme du collège et la question de l'évaluation**

Cette nouvelle année scolaire qui débute sera marquée par les prémices du grand chantier engagé par le Ministère, celui de la réforme du collège. Elle se situera aussi dans la continuité d'impulsions déjà lancées, au plan national aussi bien qu'académique : j'évoque là la question de l'évaluation des élèves d'une part, de la mise en œuvre du parcours d'éducation artistique et culturel d'autre part.

La réforme du collège présentée au printemps dernier s'articule autour de trois axes :

- une organisation repensée, marquée notamment par la volonté de promouvoir le travail en équipe et la démarche de projet avec l'introduction de nouveaux enseignements, les E.P.I. - enseignements pratiques interdisciplinaires. Nous serons bien sûr plus particulièrement concernés par celui intitulé *Culture et Création Artistiques* ;
- une évaluation des élèves d'abord centrée sur l'acquisition des compétences ciblées par les instructions officielles (Socle commun et programme disciplinaire), à la dimension formative renforcée, dans le droit fil de l'expérimentation académique mise en place l'année dernière et qui sera développée cette année ;
- un nouveau programme enfin, s'inscrivant de manière plus explicite que précédemment dans le Socle commun de connaissances, de compétences et de culture - lequel est désormais conçu comme le « programme des programmes ».

Les IA-IPR de l'académie accompagneront la mise en place progressive de cette réforme sur deux plans :

- de manière transversale, au premier trimestre, par la tenue de réunions pour l'ensemble des équipes pédagogiques dans tous les collèges de l'académie ;
- au sein des disciplines, plus tard dans l'année, par la mise en place d'une journée de formation pour tous les enseignants. Concernant plus précisément l'éducation musicale, huit stages seront programmés (deux dans l'Indre et Loire et le Loiret, à l'échelon départemental ailleurs).

Ces formations disciplinaires seront notamment l'occasion de vous aider à mettre en œuvre une utilisation accrue des outils et ressources numériques d'une part, de nouvelles modalités d'évaluation plus explicitement centrées sur le Socle commun de connaissances, de compétences et de culture mais aussi qui facilitent la progressivité des apprentissages d'autre part. Elles seront précédées des traditionnelles réunions de rentrée qui, en septembre, nous permettront d'ores et déjà d'évoquer ces questions fondamentales – en éducation musicale comme dans les autres champs disciplinaires. Vous trouverez en annexe de cette lettre de rentrée le calendrier complet de ces réunions. Enfin, les collègues qui exercent dans les établissements relevant de l'éducation prioritaire bénéficieront d'une journée de formation supplémentaire qui permettra de travailler sur des problématiques spécifiques ou d'approfondir certains points de la première journée.

### **Les ressources et outils numériques au service de l'éducation musicale**

Déjà, dans ma lettre de rentrée 2014, j'insistais sur la question de l'exploitation au service de la didactique de l'éducation musicale des outils et ressources numériques ; je souhaite ainsi que se développe comme vous avez déjà commencé à le faire, et soit rapidement systématisée, la mise à disposition en ligne des supports exploités en classe pour que l'élève puisse retrouver chez lui extraits d'œuvres, accompagnements éventuels des chants, partitions, fiches d'écoute...

Au-delà, nous savons tous que le numérique a envahi le champ des pratiques musicales, qu'il s'agisse de de jouer ou d'écouter. La dématérialisation des supports rend d'ores et déjà obsolète des objets tels que le CD ou le DVD ; l'écoute nomade, dans des conditions qualitatives souvent déplorables d'ailleurs, est pratiquée au quotidien par nos élèves. Le rôle du cours d'éducation musicale sera aussi, dans ce contexte, de les éduquer à ces nouvelles pratiques, de les alerter sur la dimension qualitative de l'écoute et sur les risques auditifs qu'ils encourent – les nouveaux programmes y font d'ailleurs explicitement référence.

### **Le projet de « nouveau » programme**

Vous aurez noté l'emploi de guillemets pour évoquer la nouveauté de ce texte, encore à l'état de projet à l'heure où sont écrites ces lignes. Ils sont justifiés, vous l'aurez compris, par l'absence de remise en cause des anciennes instructions officielles. Les « Eléments Explicatifs », complémentaires du texte programmatique et publiés par le Conseil Supérieur des Programmes le 18 mai dernier, révèlent ainsi la forte continuité didactique qu'il vous est demandé de mettre en œuvre pour notre enseignement d'éducation musicale.

Cette volonté rassurante de continuité nous permettra de concentrer nos efforts sur les points évoqués plus haut (lien renforcé au Socle, évaluation par compétences et utilisation du numérique) pour rendre l'éducation musicale que nous dispensons aux élèves de l'académie toujours plus performante. Je sais que vous vous y attacherez avec ardeur.

## Parcours d'éducation artistique et culturelle et Histoire des Arts

L'enseignement transversal d'Histoire des Arts a fait l'objet, comme l'ensemble des disciplines, d'une rénovation des instructions officielles le régissant ; le projet de nouveau programme est disponible sur Eduscol ; il fait suite à celui d'éducation musicale – cf. encadré en annexe. De nouvelles problématiques, proposées par niveau, se substitueront à partir de la rentrée 2016 aux thématiques « fourre-tout » de l'Arrêté du 28 août 2008.

Au-delà, cet enseignement s'intègre désormais dans un ensemble plus vaste, le parcours d'éducation artistique et culturelle. Celui-ci vise à articuler dans une cohérence renforcée enseignements artistiques obligatoires, projets et actions de même nature conduits dans le cadre de la politique de l'établissement. Il s'agit ainsi de construire pour les élèves, tout au long de leur scolarité obligatoire, un « parcours » qui leur permettrait de rencontrer des œuvres, d'en comprendre le sens intrinsèque et les liens avec le contexte esthétique, culturel et historique dans lequel elles s'inscrivent. Ces rencontres seront enrichies par la mise en place de partenariats avec des artistes ou structures culturelles d'une part, par les pratiques mises en œuvre dans le cadre des enseignements artistiques obligatoires (Arts Plastiques et Éducation Musicale) d'autre part – et surtout peut-être. Vous percevrez dès lors aisément en quoi l'Histoire des Arts, présente de la Sixième à la Troisième, pourra éclairer les projets et actions entrepris au titre du P.E.A.C.

## La musique au lycée

Si les moyens attribués à la formation continue des enseignants du second degré seront très majoritairement dévolus à l'accompagnement de la mise en place de la réforme du collège, les professeurs d'éducation musicale exerçant au lycée bénéficieront cette année d'une journée de travail, probablement dans l'hiver, que nous consacrerons à la question de l'écoute comparée – qu'il s'agisse de l'enseignement de spécialité ou de l'option facultative - et aux programmes limitatifs. Voici les œuvres qui seront à étudier en cette nouvelle année scolaire :

### Musique - Option facultative toutes séries

#### Wolfgang Amadeus Mozart

- *Divertimento* K136, D Majeur

#### Jean-Philippe Rameau, ensemble d'œuvres

<b>Suite en sol</b> - La Poule - Les Sauvages	1 - Alexandre Tharaud, in album <i>Alexandre Tharaud joue Rameau</i> , 2 - Christophe Rousset, in album <i>Rameau, pièces de clavecin</i>
<b>Suite en mi</b> - Le rappel des oiseaux	1 - Robert Casadesus, in album <i>Jean-Philippe Rameau</i> 2 - Christophe Rousset, in album <i>Rameau, pièces de clavecin</i>
<b>Suite en la</b> - Gavotte et six doubles	1 - Alexandre Tharaud, in album <i>Alexandre Tharaud joue Rameau</i> , 2 - Trevor Pinnock, in album <i>Jean-Philippe Rameau, Complete works for harpsichord</i>

### Le jazz et l'Orient

- Ibrahim Maalouf, *They don't care about us*, in album *Diagnostic* ;
- Rabih Abou-Khalil, *Mourir pour ton décolleté*, in album *Songs for Sad Women* ;
- Avishai Cohen, *Aurora*, in album *Aurora* ;
- Jasser Haj Youssef, *Friggya*, in album *Sira* ;
- Marcel Khalifé, *Caress*, in album *Caress*.

### Musique - Enseignement de spécialité, série L

#### Directions de travail : l'interprétation et l'arrangement

**Germaine Tailleferre** : Quatre opéras bouffes, petite histoire lyrique de l'art français, du style galant au style méchant, sur des livrets de Denise Centore, pour voix solistes et orchestre de chambre

#### Directions de travail : le timbre et le son

**Jean-Philippe Rameau** : ensemble d'œuvres

<b>Premier livre de Pièces de clavecin</b> - Prélude	1 Christophe Rousset, in album <i>Rameau, pièces de clavecin</i> 2 Claudio Colombo, in album <i>Rameau : complete piano music</i>
<b>Suite en sol</b> - Menuet 1 et Menuet 2 - Les Sauvages - L'Enharmonique	1 - Alexandre Tharaud, in album <i>Alexandre Tharaud joue Rameau</i> 2 - Christophe Rousset, in album <i>Rameau, pièces de clavecin</i>
<b>Suite en mi</b> - Le rappel des oiseaux	1 - Robert Casadesus, in album <i>Jean-Philippe Rameau</i> 2 - Christophe Rousset, in album <i>Rameau, pièces de clavecin</i>
<b>Pièces de clavecin en concerts</b> <b>Premier concert</b> - La Livri <b>Quatrième concert</b> - L'Indiscrete	1 - Christophe Rousset, Les Talents lyriques, in album <i>Rameau : six concerts en sextuor</i> 2 Trevor Pinnock, in album <i>Jean-Philippe Rameau, Complete works for harpsichord</i>

#### Direction de travail : la musique, diversité et relativité des cultures

##### Richard Galliano

- La valse à Margaux, dans *New musette*, Label bleu, 1995
- C'est peut-être, Alain Leprest, dans *Voce a mano*, Saravah, 1992
- Huit et demi - La Passerella d'addio, Nino Rota, dans *Richard Galliano - Nino Rota*, Universal, 2011
- Taraf, dans *Blow up*, Sony / Francis Dreyfus Music France, 1997
- Billie, dans *Richard Galliano solo*, Sony / Francis Dreyfus Music France, 2007
- Aria, 2007, dans *Richard Galliano - Bach*, Universal, 2011 (dernière page de l'album)

#### Direction de travail : la musique, le rythme et le temps

##### Wolfgang Amadeus Mozart

Sérénade « Gran Partita », Sib majeur, K361

### Le festival académique de chant choral

L'année scolaire 2015-2016 se conclura de manière traditionnelle par un festival académique de chant choral organisé par le réseau des professeurs coordonnateurs réunis dans le cadre de l'association Schoralia, qui fédère les trois-quarts des collèges. Les réunions de rentrée seront pour vous l'occasion de vous associer si vous le souhaitez à l'un des projets proposés cette année

Je vous souhaite à tous une excellente rentrée. Cordialement,



E. MICHON

IA-IPR Education Musicale

#### Mes coordonnées :

**Adresses électroniques** : [eric.michon@ac-orleans-tours.fr](mailto:eric.michon@ac-orleans-tours.fr) ou [ermichon@wanadoo.fr](mailto:ermichon@wanadoo.fr) (indifféremment)

**Téléphone** : 06 07 30 75 41 ou 06 79 97 59 05 (indifféremment)

## Les réunions de rentrée :

Elles sont programmées cette année entre le 16 et le 24 septembre, selon les départements ; un ordre de mission pour vous y rendre ne saurait tarder à vous parvenir. Voici les dates et lieux précis de ces réunions :

**Cher** : vendredi 18 septembre 2015 au collège Littré de Bourges - 09h-12h,

**Eure-et-Loir** : jeudi 17 septembre 2015 - Collège Petits sentiers Lucé - 14h-17h,

**Indre** : vendredi 18 septembre 2015 - Collège Touvent Châteauroux - 14h-17h,

**Indre-et-Loire** : jeudi 24 septembre 2015 – **Lycée Descartes Tours - 14h-17h,**

**Loir-et-Cher** : : jeudi 24 septembre 2015 - Collège Joseph Crocheton Onzain - 9h-12h,

**Loiret** : jeudi 17 septembre 2015 - Collège Montjoie Saran - 09h-12h.

*A noter le changement d'horaire et du lieu de la réunion pour les professeurs de l'Indre et Loire.*

## ORDRE DU JOUR

- **État de l'Éducation Musicale dans l'Académie d'Orléans-Tours.**
- **L'Éducation Musicale dans le cadre de la réforme du collège**  
L'E.P.I. *Culture et Création Artistiques*  
Le parcours d'éducation artistique et culturelle
- **Nouveaux Programmes d'Éducation Musicale :**  
L'articulation entre les nouveaux programmes et le socle commun de connaissances, de compétences et de culture.  
Le concept d'évaluation positive appliqué à l'éducation musicale ; évaluer par compétences.  
La place des outils numériques dans le cours d'éducation musicale.
- **Projet choral** : préparation et mise en œuvre des rencontres 2015-2016

Cette rencontre, unique fois de l'année scolaire où j'aurai le plaisir de tous vous rencontrer, sera également pour vous l'occasion de vous associer si vous le souhaitez à un projet choral – la seconde partie de la réunion sera comme chaque année consacrée à la préparation du festival académique *Schoralia*.

## L'enquête annuelle de rentrée

Elle vous est transmise sur votre adresse électronique professionnelle ; elle est également téléchargeable sur la page d'accueil du site académique « Musique ».

Je vous remercie de bien vouloir la renseigner et me la retourner par voie électronique **avant la veille de la réunion de rentrée de votre département, délai de rigueur. Je vous précise enfin qu'il n'est pas nécessaire que vous attendiez l'emploi du temps définitif pour me la transmettre** – je sais bien, en vous demandant ce retour tôt dans l'année, que cette donnée est nécessairement susceptible d'évoluer.

## ANNEXES

### 1. Les professeurs ressource de l'Académie (contacts : prenom.nom@ac-orleans-tours.fr)

**Chargés de mission d'inspection et du suivi des stagiaires** : Monsieur **Philippe HALLER**, Collège Le Réflessoir Bléré la Rivière (37) ; Monsieur **Alain BERTHET**, collège Geneviève Anthonioz De Gaulle, Les Bordes (45)

**Coordonnateurs académiques chant choral** : Madame **Florence LE SIGNOR**, collège Raoul Rebout Montlouis s/Loire (37) et Monsieur **Jean-Michel NICOLAS**, collège Pablo Neruda Saint Pierre des Corps (37).  
[schoralia@aol.com](mailto:schoralia@aol.com)

**Formatrice Académique** (formation disciplinaire des stagiaires à l'ESPé dans le cadre du Master MEEF) : Madame **Corinne NONNENMACHER**, Collège Condorcet Fleury-lès-Aubrais.

**Interlocuteur académique TICE, gestion du Moodle** : Monsieur **Alain BERTHET**, collège Geneviève Anthonioz De Gaulle, Les Bordes (45)

**Webmaster, gestion du site académique** : Monsieur **Maxime BARON**.

### 2. Ressources académiques

- **Site académique** : <http://musique.ac-orleans-tours.fr>

- **Espace collaboratif des professeurs d'éducation musicale** (Moodle) : <http://musique.ac-orleans-tours.fr/moodle/>

NB : Pour les nouveaux arrivants : l'accès au Moodle s'effectue avec vos identifiants académiques (« IProf »).

### 3. Principaux textes de référence

Textes concernant la rentrée 2015, la réforme du Collège et les projets de nouveaux programmes

(Faites CTRL-click pour accéder directement au texte)

**La Circulaire de rentrée 2015 : BO N° 23 du 4 juin 2015**

[http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=89301](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=89301)

**Le Socle commun de connaissances, de compétences et de culture**

[Décret n° 2015-372 du 31 mars 2015 relatif au socle commun de connaissances, de compétences et de culture](#) (JO du 2-4-2015 ; BOEN n°17 du 23-4-2015)

**La réforme du collège : décret et arrêté publiés au JO du 20 mai 2015**

[Décret n° 2015-544 du 19 mai 2015 relatif à l'organisation des enseignements au collège](#)  
[Arrêté du 19 mai 2015 relatif à l'organisation des enseignements dans les classes de collège](#)

**Les projets de programmes cycles 3 et 4 ; éléments explicatifs programmes cycle 4**

<http://www.education.gouv.fr/cid87938/projets-de-programmes-pour-l-ecole-elementaire-et-le-college.html>

**Le Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle (PEAC)**

*Circulaire interministérielle n° 2013-073 du 9 mai 2013 :*

[http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=71673](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=71673)

*Le guide pour la mise en œuvre :*

[http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Domains\\_artistiques/49/9/2013\\_EAC\\_guide\\_bdef\\_287499.pdf](http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Domains_artistiques/49/9/2013_EAC_guide_bdef_287499.pdf)

*Projet de référentiel pour le parcours d'éducation artistique et culturelle* : publication CSP (Conseil Supérieur des Programmes) du 18/12/2014

<http://www.education.gouv.fr/cid86735/projet-de-referentiel-pour-le-parcours-d-education-artistique-et-culturelle.html>

## Textes plus anciens mais encore d'actualité :

### **- Référentiel de compétences des enseignants :**

[http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=73066](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=73066)

### **- Programmes actuels d'enseignement :**

- Programme actuel d'éducation musicale pour le collège : B.O. spécial No 6 du 28 août 2008
- Documents d'accompagnement du programme de 2008 d'éducation musicale :  
<http://www.educnet.education.fr/musique/index.htm>

### **- Histoire des Arts**

- Arrêté d'organisation de l'enseignement de l'Histoire des Arts : B.O. No 32 du 28 août 2008
- Circulaire concernant la mise en œuvre de l'Histoire des Arts : No 2008-059 du 29 avril 2008
- Circulaire n° 2011-189 du 3-11-2011 : *Evaluation de l'Histoire des Arts*

### **- Pratiques musicales collectives**

- Circulaire n° 2011-155 du 21-9-2011 - B.O. n° 34 du 22 septembre 2011 (*Les pratiques musicales collectives, facteur de réussite scolaire*)
- Circulaire n° 2012-083 du 9-5-2012 - B.O. du 31 mai 2012 « *Poursuivre le développement des pratiques musicales collectives à l'école, au collège et au lycée* »
- Circulaire n° 2012-010 du 11-1-2012 - B.O. n° 3 du 19 janvier 2012 : « *Développement des pratiques orchestrales à l'école et au collège* ».

## La chaîne Dailymotion dédiée aux pratiques musicales collectives

<http://www.dailymotion.com/group/faitesdelamusiquealecole#video=x11bil6>